

Très souvent il y avait une grande différence entre les dates où les deniers avaient été reçus à la sous-agence et les dates de leur remise au bureau des terres fédérales.

C'est là certainement plus que de la négligence grossière. Cela veut dire qu'il s'est approprié les deniers publics et qu'il a dissimulé la circonstance en changeant les dates. Mais ce n'est pas tout.

5. Sur plusieurs demandes d'inscription de homesteads les dates avaient été modifiées, probablement pour les faire concorder avec les dates de remise des droits.

C'est à peu près ce qui peut ressembler le plus à un faux. Un particulier fait sa déclaration et fait remise du droit ; cette somme devrait être transmise sans retard au bureau principal. Mais quelqu'un dans ce bureau change la date de la demande, fausse une partie du document transmis par une autre personne que lui-même. Dans quel but ? Evidemment dans le but de dissimuler la soustraction ou le recel des fonds. Cela s'applique également aux dates sur les reçus ou sur les talons. Nombre de demandes ne purent être retrouvées, ayant été perdues, ou plus probablement détruites. On en retrouva beaucoup d'autres pour lesquelles il n'avait pas été émis de recus. Conséquemment, ceux qui avaient fait les versements n'en pouvaient fournir la preuve. Puis, en ce qui regarde certaines sommes s'élevant au total de \$329, il est établi qu'elles avaient été reçues et qu'elles n'avaient pas été transmises, et cela s'est fait depuis novembre 1904 jusqu'à l'époque où l'enquête fut commencée en mars. Le douzième chef d'accusation diffère des autres, en ce qu'il nous fait voir que Nixon lui-même, dès l'année 1901, d'après ce qu'on a découvert—et depuis cette date, avait reçu des sommes d'argent et en avait accusé réception personnellement—non pas par l'entremise de son fils—et au lieu de faire remise de ces sommes, les avait appliquées à son propre usage. La remise d'une de ces sommes a été différée de 1901 à 1905 ; la remise de deux autres a été différée de 1902 à 1905, et la remise d'une troisième et d'une quatrième, de 1904 à 1905 ; soit en tout \$120 ; ce qui donne un déficit total mis au jour de \$499.05. Nous en venons maintenant à la partie suivante du rapport.

Je dois dire que le sous-agent Nixon semble être très démoralisé, en conséquence de cette malheureuse confusion mise au jour dans la tenue des livres de son bureau.

Vous remarquerez une ressemblance de famille entre cette affaire et celle du bureau de poste de Thessalon ; dans ce cas-là également l'agent était très démoralisé.

Il fit tout ce qu'il pouvait pour faciliter nos recherches, et grâce à l'aide d'amis pût nous remettre la somme totale qui manquait : \$499.05, laquelle fut versée à M. J. W. Martin, agent des terres à Lethbridge. M. Nixon me remit aussi sa lettre de démission, que vous trouverez sous ce pli. Il prétend qu'il lui est dû \$200, pour quatre mois d'appointements.

Ce qui précède me suggère la question suivante : Est-ce que le département de l'Intérieur ne solde pas chaque mois les appointements de ses employés, payables au mois ? Dans l'affirmative pourquoi les appointements de Nixon ne lui avaient-ils pas été payés pour novembre, décembre, janvier et février ? Ce n'est pas simplement Nixon qui réclame cette somme ; mais il y a ici une lettre du secrétaire du département constatant qu'il est dû à Nixon quatre mois d'appointements. Pourquoi le département aurait-il retenu quatre mois d'appointements à Nixon s'il n'avait soupçonné qu'il y avait eu des irrégularités de commissions dans le bureau ? Il semblerait qu'il avait reçu quelque plainte et que les appointements de cet employé ne lui avaient pas été payés, en attendant le règlement de la difficulté. Le découragement de l'agent n'est pas le seul trait de ressemblance entre cette affaire et celle de Thessalon ; il y en a un autre. M. Nixon très généreusement rejette toute la culpabilité sur son garçon qui travaillait dans son bureau, qui avait commis, à ce qu'il dit, tous les mauvais coups, et qui prit la poudre d'escampette vers le temps où l'affaire fut dévoilée. M. Leach ajoute qu'il ordonna à M. Martin, agent à Lethbridge, d'y emporter les livres et d'y continuer l'enquête dans la mesure où il le pourrait par le moyen de ces livres.

Ce sont là à peu près tous les faits qui ont été mis au jour ; sauf celui-ci : Nixon démissionne ; cette démission fut acceptée, j'imagine, par le département ; mais, au bout de quelques jours, ou de quelques semaines à peine, Nixon fut nommé à une position lucrative relevant du département de l'Intérieur, aux appointements de \$75 par mois, poste qu'il occupe, et appointements qu'il retire, actuellement, j'imagine.

Quant aux négociations relatives aux emplacements de ville, elles méritent qu'on s'y arrête. Il paraîtrait que, à une certaine époque, le Gouvernement voulut remettre à la ville de Macleod certains de ces emplacements. Parmi ces emplacements, il s'en trouvait quelques-uns dont le prix avait été payé à Nixon, en 1901, 1902 et 1904, dont les acheteurs avaient pris possession et qu'ils avaient améliorés ; mais lorsqu'ils voulurent se faire remettre les titres, ils constatèrent qu'il n'y avait pas de trace de reçus ou de titres, et que, de fait, les titres avaient été remis à la ville, le département n'ayant pas été avisé de la vente des emplacements, pour la bonne raison que Nixon avait empoché l'argent sans enregistrer la vente. J'ai dit que ces reçus portent la propre signature de Nixon. Ce fait est attesté par la déclaration sous serment de personnes qui ont acheté des emplacements de ville et qui prétendent avoir en leur possession le reçu du sous-agent Nixon. Dans un cas particulièrement, un bureau d'avocats, celui de messieurs Campbell et Ballachey, représentait M. Connoly relativement à l'achat d'un terrain de Mme Jane Hoge. Mme Hoge ne détenait pas le titre mais elle